

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 25 Avril (25/04/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 avril, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUd, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHEs, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Marie CASTRO (représentée par Mme MARTY MOTHEs), **Adjoint**

M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme HEMMAMI), M. Abdelkader SELAM (représenté par Mme FANFELLE), Mme Carine NICODEME (représentée par M. GAUTHIER), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ETAIT EXCUSEE :

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint**

ETAIT ABSENT :

M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**

M. VALLES est nommé secrétaire de séance.



20- 25 avril 2013

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES FONCTIONNEMENT - ANNEE 2013

Rapporteur : Monsieur CHOUKOUd

Vu les demandes respectives de chaque association,

Considérant la nature des projets respectifs de chaque association qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider.

**Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE les subventions aux associations dont le nom figure ci-dessous.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SPORTS		
	2012	2013
Amicale Laïque	2 900 €	2 900 €
Boxing Moissagais	0 €	350 €
C.A.M. Athlétisme	4 900 €	5 200 €
C.A.M. Volley	600 €	600 €
Ecurie du Chasselas	300 €	250 €
Groupe Motonautique Moissac-ski nautique	700 €	500 €
Karaté Club Moissagais	1 300 €	1 400 €
Moissac Cyclo sport	900 €	900 €
Moissac Gym	3 900 €	3 500 €
Moissac Judo	2 600 €	2 700 €
Moto Club Moissagais	1 000 €	1 000 €
Nouveau Souffle	500 €	300 €
Pétanque Moissagaise	1 000 €	1 000 €
Pétanque du Pont Neuf	1 000 €	1 000 €
Tennis club Moissagais	<i>convention</i>	<i>convention</i>
UNSS Lycée	200 €	200 €
UNSS Collège	75 €	75 €
UNSS Jeanne d'Arc	65 €	65 €
USEP	430 €	430 €
OMS	3 500 €	3 500 €
TOTAL	25 870 €	25 870 €

APPROUVE les subventions visées ci-dessus.

Pour copie conforme

Moissac le 26 avril 2013

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
 De la transmission en préfecture le :
 De sa publication et/ou notification le :